

**MONOGRAPHIE**

**Focus sur :**  
**Écurie partagée**

Denis Robert est le locataire et le propriétaire de l'écurie de pension est le loueur.  
Location type bail agricole

**AVANTAGES DE CE TYPE DE FONCTIONNEMENT**

Convient à des porteurs de projet :

- qui n'ont pas l'apport personnel permettant l'investissement dans une structure équestre mais qui ont un bon projet,
- qui souhaitent tester leur activité avant de se lancer à leur compte sans prendre trop de risque financier (ex des cavaliers professionnels) qui n'aiment pas travailler seuls ou qui souhaitent déléguer la partie entretien des boxes et des surfaces de travail.

**INCONVÉNIENTS**

- Identifier les activités du loueur et du locataire pour évaluer la concurrence entre les 2 structures
- Il faut soigner la visibilité des 2 exploitations pour que les clients s'y retrouvent
- Avoir des règles précises d'utilisation des aires de travail



**Exploitation équine  
en région Grand Est**

# Être enseignant d'équitation et s'installer sans apport

## CENTRE ÉQUESTRE ET ÉCURIE DE PENSION



### Chiffres clés de l'exploitation

**Statut :** entreprise individuelle

**Main-d'œuvre :**

- 1,25 unité de main-d'œuvre au total
- 1 UMO exploitant
- 0,25 UMO aide bénévole

**Surface :**  
1 ha

**Clients :**

50 licenciés réguliers en centre équestre, 15 structures par semaine pour l'équithérapie

Une clientèle régulière pour le tourisme équestre

**Nombre d'équidés :**

18 équidés dont 2 pris en pension et 16 pour l'enseignement : 9 poneys, 5 chevaux et 1 âne monté, y compris 3 chevaux au pair

**Infrastructures :**

Au sein de l'écurie de pension, Denis loue une partie des infrastructures pour son activité d'enseignement de l'équitation :

- 11 stabulations (3x4 m) paillées curées d'octobre à mars
- Accès prioritaire à une partie du manège (20\*20 m)
- Accès à la carrière (30\*60 m) selon un planning horaire
- Accès prioritaire au rond d'havrincourt (15\*30 m)
- Accès au terrain de PTV (parcours en terrain varié)
- Accès à un parc (1 ha) à proximité du bâtiment, il est approvisionné en eau et en foin à volonté dans un râtelier pour le troupeau en extérieur à partir du mois d'avril jusqu'au mois de septembre
- Accès aux sanitaires et au parking
- Sellerie et club house propres à l'école d'équitation différents de la partie pension

### Un peu d'histoire...

Denis Robert est enseignant d'équitation spécialisé dans l'équithérapie, le tourisme et le spectacle équestre. Après plusieurs années à enseigner en tant que salarié dans des centres équestres, il a souhaité créer sa propre entreprise. Il a étudié plusieurs possibilités pour s'installer (création, association) et il a choisi de développer son activité d'enseignement en louant des infrastructures dans une écurie de pension : c'est le principe de l'écurie partagée.

## TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITATION

### FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

- Avoir un bail clair
- Prévoir des moments d'échange entre locataire et loueur soit au fil de l'eau, soit formalisés en 2 réunions par an, cela dépend du profil du loueur (présent ou non sur place)
- Convient si les activités développées par chaque entreprise sont bien différentes
- Nécessite une communication particulièrement soignée pour que les clients identifient bien les 2 entreprises du site

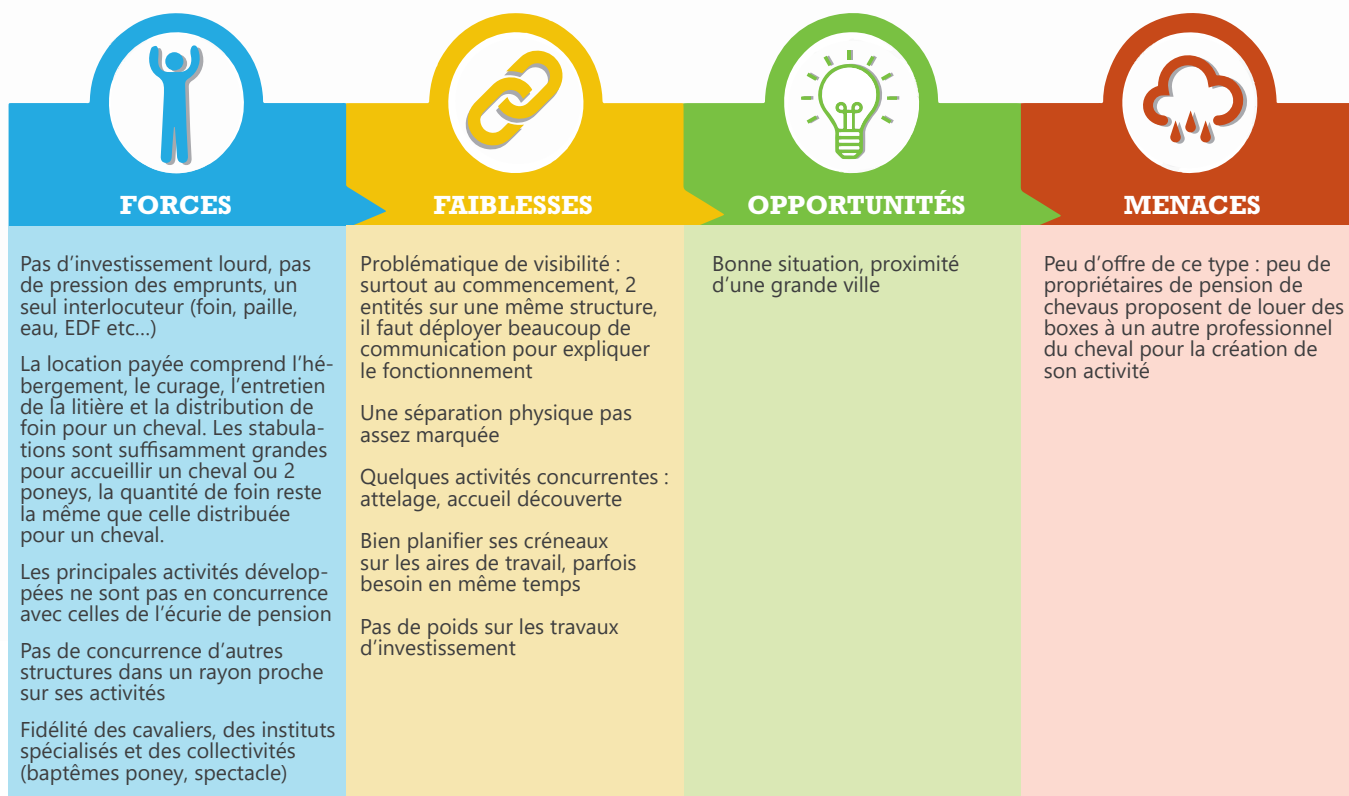


Denis a une solide expérience d'enseignant salarié dans différentes structures (centre équestre, centre de tourisme équestre). Il a souhaité se « mettre à son compte ». Il a étudié plusieurs scénarios (installation, association) mais l'accès au foncier est difficile.

« Se former progressivement et franchir les étapes une par une. »

L'opportunité de louer des boxes et des infrastructures dans une écurie existante l'a séduite. Il peut être indépendant et se concentrer sur son activité. Il n'a pas de pression des emprunts.

Ce fonctionnement est en place depuis 8 ans.



## LES SPÉCIFICITÉS, POINT PAR POINT



### Utilisation des surfaces de travail

Denis Robert utilise les surfaces de travail en journée en semaine ainsi que quelques heures le mercredi et le samedi matin. Il utilise surtout le manège car il a de nombreux groupes d'handicapés. Nous louons un tiers du manège et une séparation est mise quand il y a cours au club. Cela permet aux propriétaires de chevaux ainsi qu'à notre loueur, pour ses activités en intérieur, d'avoir tout le temps accès au manège sur au moins deux tiers de la surface et en entier lorsqu'il n'y a pas cours.

Le samedi en fin de journée et le dimanche, il organise des balades. Il n'a pas besoin des aires de travail. Il utilise la grande carrière plutôt pour ses stages pendant les vacances. Il établit alors un planning avec le propriétaire de l'écurie. Les surfaces de travail sont entretenues par le propriétaire de l'écurie.

### Le curage des stabulations

Il est réalisé par le loueur le propriétaire de l'écurie de pension car il est mécanisé. Les boxes sont curés tous les 15 jours et repaillés plusieurs fois par semaine.

### L'alimentation

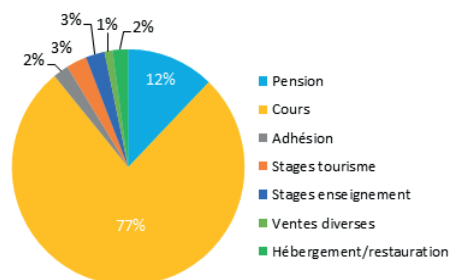
Le fourrage est distribué par le loueur. Les concentrés sont achetés et distribués par Denis Robert. La cavalerie est composée en grande partie de poneys. Quelques chevaux reçoivent du concentré.

### Le fonctionnement

La proximité physique du loueur et du locataire permet un échange régulier entre eux, sur les projets de chacun. Idéalement, il faudrait prévoir un minimum de deux points par an.

## RÉSULTATS ÉCONOMIQUES (CHIFFRES 2021)

### Répartition du produit



Les activités développées (Tourisme, équitation verte et accueil handicapés) sont complémentaires et nécessitent la même cavalerie (calme). L'activité de tourisme est la plus aléatoire et saisonnière. L'école d'équitation et l'accueil d'handicapés sont stables sur la période scolaire.

### Indicateurs économiques

Produit brut total	48 000 €
Produit brut/UMO	38 400 €
Produit brut/équidé	2 500 €
Charges opérationnelles/équidé	269 €

La location des boxes et infrastructures représente

**68%**

des charges totales

## REGARD DE L'EXPLOITANT



**Denis Robert**  
Dirigeant et moniteur d'équitation de l'Ekit club  
dans le Grand Est

« Louer une infrastructure permet de tester son activité ou la gestion d'une entreprise en nom propre. Les risques sont limités car il n'y a pas d'investissement lourd. Cela peut ainsi convenir à des jeunes diplômés du BPJEPS par exemple car la formation BP est courte et que l'aspect de la gestion d'entreprise est abordée pendant la formation.

Cette formule permet de démarrer petit et ensuite de développer progressivement les activités. »

## REGARD DE LA CONSEILLÈRE



**Émilie Rivière**  
Conseillère Conseillère Filière Equine  
Chambre d'agriculture du Grand Est

« L'écurie partagée est un tremplin pour créer son activité équine sans risque. Le plus difficile est de trouver une structure équestre qui loue des boxes et avec qui l'entente peut être bonne et le fonctionnement fluide. »

### Fiche réalisée par :

Emilie Rivière - Chambre d'agriculture du Grand Est  
(emilie.riviere@grandest.chambagri.fr 06 01 21 36 65)

### Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Décembre 2023 - Réf. : 00 22 602 033

Conception : Beta Pictoris - Mise en page : Katia Brulat (Idele)

Crédit photos : Ekit

Pour en savoir plus : [www.inosys-reseaux-elevage.fr](http://www.inosys-reseaux-elevage.fr)



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage, des Conseils des Chevaux, de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Fonds Éperon, du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

